

Conseil de la Vie Universitaire

Lundi 24 juin 2019

Ordre du jour :

1. Informations du Président et des Vice-Présidentes
2. Approbation du CR de la réunion du CVU
3. Labellisation HRS4R la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs
4. Contribution vie étudiante et de campus CVEC (avis)
5. Mise en œuvre de l'utilisation du prénom d'usage en scolarité (CA du 4 juin 2019)
6. Informations sur la rentrée des étudiants et des personnels
7. FSDIE (avis)
8. Retour sur les règlements intérieurs du SUAPS et du SUMPPS (information)

Point 1 – Informations

Informations de la VP CA, Hélène Boulanger

Consignes adressées à l'ensemble de l'établissement concernant la canicule
Parcoursup : augmentation du nombre de candidats. Tout se déroule sereinement comme l'an passé, pas d'inquiétude ;
UL va signer la convention de site le 12 juillet 2019 avec les EPST.

Informations de la VP CVU, Laurence Canteri

Retour sur le CA du 4 juin 2019
Appel à idées CVEC : unanimité
FSDIE 2^e session : unanimité
Mise en œuvre de l'utilisation du prénom d'usage en scolarité : unanimité
Modification du RI de l'UL : évolution de l'organisation et des missions du SUAPS et du SUMPPS : unanimité

Cyclo rando RMN2PAM : 218 participants dont 2/3 étudiants surtout étudiants internationaux. Croix rouge intervenus une fois avant le départ. Activités proposées ont bien été suivies.
Infos : Handicap don de PC de PC Rotary district 1790 le 12 juin 2019
6 PC équipés de logiciels pour dyslexiques et malvoyants en présence de la mission handicap, d'élus du CVU, de membres du rotary.

Infos santé-social : programme premiers secours en santé mentale – PSSM
Programme qui s'implante en France, d'origine australienne, à vocation citoyenne en population générale. Un partenariat national a été créé visant à associer les universités : PSSM France, DGESIP, Direction Générale de la Santé. Le SUMPPS de Lorraine est expérimentateur (4 universités choisies). Le projet est en cours de dépôt, ce sont les ARS régionales qui gèrent pour la DGS.
3 personnels SUMPPS seront formés comme formateurs PSSM leur mission sera de former des secouristes PSSM chez les étudiants dès 2019/2020 ;
Objectifs : savoir repérer, savoir réagir et savoir orienter vers les personnes ressources et déstigmatiser les pathologies psychiques.
Articulations : projet territorial en santé mental-PTSM, contrat local de santé – CLS 2, projet LIESSE (Collegium santé).

Informations de la VPE, Clémence Didier

Mise en place d'une tuile Vie associative sur l'ENT, accessible aux étudiants et aux personnels.
Facebook live spécial lycéens : mercredi 26 juin à 17h30. Page facebook de l'Université de Lorraine.
Possibilité de poser ses questions en amont.

Point 2 – Approbation du CR de la réunion du CVU

5 Procurations au début et 6 au départ de Harry Ramenah
CVU du 20 mai 2019 : unanimité

Point 3 – Labellisation HRS4R AI stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs

Le label HR :

Pour l'université :

- attractivité
- lisibilité
- facilité dans 'obtention de reconnaissance et financement européens (H2020), ERC

Pour les chercheurs :

- mobilité (incitation et reconnaissance au niveau de la carrière)
- ouverture du marché du travail
- principes de non discriminations : égalité homme/femme
- reconnaissance d'un environnement de travail propice à la conduite de l'activité de recherche.

La labellisation

- la charte et le code : adhésion en 2015
 - o aspects éthiques et professionnels
 - o recrutement
 - o conditions de travail et sécurité sociale
 - o formation
- autoévaluation : points forts et points faibles (GAP analysis)
- un plan d'actions avec calendrier de mise en œuvre
- la mise en œuvre de la politique RH UL
- Label HR excellence 2017-02-10

Les axes du plan d'action :

- Statut du doctorant et du post doctorant
- Recrutement, carrière du chercheur
- Qualité de vie au travail
- Mobilité, donner une dimension internationale à l'université
- Ethique, intégrité et valeurs professionnelles
- Accès et diffusion des connaissances

L'autoévaluation à 2 ans : Etat des lieux des réalisations : quelques éléments :

- Doctorat : maison du doctorat
- Post-doctorant : reste à faire
- Recrutement : OTM-R à formaliser sur tous les statuts
- Qualité de vie au travail : commission à poursuivre
- Mobilité internationale : contrat rempli, à poursuivre
- Retour de l'Europe : HRS4R « embedded »

Point 4 – Contribution vie étudiante et de campus CVEC (avis)

59342 étudiants pour 2019

Projets de la DRV : animations culturelles

Objectif : organiser des animations pour l'accueil des doctorants étrangers (découverte et intégration) + culture

- Auberge espagnole : 1X/mois ou trimestre dans les MDE (découverte de la cuisine des différents pays) à coupler avec un jour de fête de pays étranger (fête nationale)
- Cinéclub doctoral : présentation d'un film représentatif de leurs pays par les doctorants étrangers (suivie d'une discussion et découverte de la culture)
- Rallies villes Nancy et Metz activités théâtrales
- Contrat doctoral pour animer la vie étudiante

Coût total du projet : 10.000 €, montant de la demande 8.000 €, proposition du comité : 8.000 €

Projet de plate-forme vie associative

Objectif : recenser les associations étudiantes de l'UL

Dynamiser la vie associative avec un outil professionnel : plate-forme numérique dédiées

1 seul point d'entrée – lien avec labellisation, FSDIE, CVEC, DPSE, annuaire des associations par campus, avec « faites la fête », par thème

Coût total du projet estimé à 50.000 €

Demande de validation de principe du comité.

Vote : unanimité

Difficulté à proposer une nouvelle ventilation ce jour :

- Montant définitif de la réversion non validé
- Nécessité de réflexion sur les grands projets
- Commission rectorale le 28 juin et séminaire national CVEC le 10 juillet

Nouvelles pistes pour 2019 :

- Abonder le FSDIE à 12,30 €/étudiant
- Inclure une ligne égalité diversité
- Inclure une ligne développement durable
- Réunion du comité CVEC le 2 septembre 15h30.

Pour 2020 :

- Réfléchir à la comitologie : FSDIE, sapin, appel à idées
- Revoir les critères
- Travailler sur les territoires, par campus
- Budget participatif

Dépôt de l'appel à idées pour le 19 septembre 2019

Point 5 – Mise en œuvre de l'utilisation du prénom d'usage en scolarité (CA du 4 juin 2019)

La thématique LGBT. La définition d'une population comme homosexuelle bisexuelle ou hétérosexuelle repose sur le critère de l'orientation sexuelle, tandis que la définition d'une population comme transgenre repose sur les critères de l'identité de genre et de l'expression de genre

Etudiants transgenres peu importants en volume mais discriminations nombreuses et réelles.

Justification de la mise en œuvre du prénom d'usage en scolarité :

- Faire usage du prénom de son choix à 'UL : pratique régulière mais pas organisée au sein de l'établissement (à défaut d'outil permettant de le faire à l'échelle de l'UL°
- recommandations de la ministre, de la CPU, de la CGE, et la CDEFI du 17 avril 2019 s'inscrivent dans le cadre du « plan de mobilisation contre la haine et la discriminations anti-LGBT » porté par la Délégation interministérielle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH). Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont invités à faciliter l'utilisation du prénom d'usage sur tous les documents et pièces internes à l'établissement pour les personnes transgenres, tout au long de leur scolarité ou de leur carrière professionnelle
- Evolution d'apogée prévue en juillet 2019

Point 6 – Informations sur la rentrée des étudiants et des personnels

Rentrée des étudiants :

Thématique : développement durable

Participation à Étudiants dans ma ville – convention avec ville de Metz

Travail avec les associations qui montent des projets pour la rentrée

MDE Nancy :

Participation à la rentrée du CLSH des 9 et 10 septembre

Villages des associations et services UL

Expositions, projections de films, ateliers dynamo

MDE Metz : du 7 au 11 octobre

Inauguration spirale médicinale

Projection du film « papicha » en présence de réalisatrice

« Speed dating » associatif

Concerts

Déplacement au festival du film arabe de Fameck (11 octobre)

Rentrée des étudiants : action phare

Représentations avec un humoriste célèbre, engagé pour le développement durable, à l'EBMK avec mise en place de déplacements pour autres sites.

Rentrée des personnels :

Thématique développement durable

Journée d'accueil le 3 septembre 2019

Témoignages de personnels présents l'an dernier lors de cette journée d'accueil

Différentes tables rondes

Village développement durable – bourse aux vêtements et articles sportifs (1€ l'article, argent utilisé dans le cadre d'une action développement durable)

S'ajoute une ½ journée prévention des risques

Point 7 – FSDIE (avis)

3^{ème} session 2019 :

45 dossiers étudiés – 29 associations

7 demandes non subventionnées, incomplètes et hors critères

58503.68 € de subventions accordées pour 38 dossiers.

Vote : unanimité

Point 8 - Retour sur les règlements intérieurs du SUAPS et du SUMPPS (information)

Organisation et missions du SUAPS – modification du RI de l'UL

Nomination du directeur du SUAPS

Le directeur est nommé, après avis des enseignants du SUAPS réunis en assemblée et du comité sport, par le président de l'UL, parmi les professeurs d'éducation physique et sportive en fonction dans le service.

Rôle du directeur et des directeurs adjoints du SUAPS

Le directeur du service met en œuvre les missions du SUAPS et dirige le service et les personnels qui y sont affectés. Il élabore le budget du service sur la base des notifications de moyens qui sont attribuées au SUAPS

Composition et attributions du comité sport

Le comité sport exerce les attributions mentionnées à l'article D714-49 du code de l'éducation. Il élabore notamment des propositions en ce qui concerne l'offre de formation et de pratique pour les étudiants et les personnels dans le domaine des activités physiques et sportives

Organisation et missions du SUMPPS – modification du RI de UL

Réponses aux observations du contrôleur de légalité du 29 mai 2019

Composition et attributions du comité Santé social

Le comité santé social est présidé par le Président de l'Université ou son représentant assisté de la direction du service et du Vice-Président Etudiant de l'uUniversité.

Le comité santé social exerce les attributions mentionnées à l'article D.714-27 du code de l'éducation. Le comité santé social élabore notamment des propositions en ce qui concerne la politique de santé de l'établissement. Il est consulté sur le budget du service élaboré par la direction, sur la bases des notifications de moyens qui sont attribuées au SUMPPS. Le comité se prononce sur les modifications à apporter aux dispositions du présent avis.

Composition du comité santé social : unanimité

Désignation de membre du CVU au comité santé social :

- 1 représentant des étudiants : report
- 1 représentant des personnels administratifs : report
- 1 représentant des enseignants et enseignants chercheurs : report

Prochain CVU le 9 septembre 2019 à Metz salle Pierre Ferrari